

PROJET RÉFÉRENT

Intégration du phénomène de surchauffe urbaine dans les projets d'aménagements - Métropole Toulon Provence Méditerranée (83)



LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

En 2022, la Métropole de Toulon Provence Méditerranée (TPM) a lancé un ambitieux projet de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) qui concerne les centres-villes de Toulon et de La Seyne-sur-Mer. Ce projet vise à transformer ces espaces en profondeur, en intervenant sur l'habitat, l'aménagement urbain (mobilité douce, renforcement de la nature en ville, apaisement des espaces publics) et les équipements publics. La Métropole entend faire de cette initiative un modèle en matière de lutte contre la surchauffe urbaine. Pour cela, elle mise sur des actions concrètes, comme l'utilisation de mesures de température pour mieux comprendre et quantifier le phénomène, ainsi que sur une démarche participative favorisant l'implication citoyenne et la co-construction des solutions.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a été sollicité pour accompagner la Métropole dans la prise en compte du phénomène de surchauffe urbaine lors de l'aménagement des espaces publics des centres-villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer. L'objectif principal était de renforcer les compétences des équipes locales, d'apporter des analyses fondées sur des mesures terrain, d'établir des diagnostics d'usages et de fournir une expertise technique multi-critères. Cette approche intègre également les apports des démarches participatives pour formuler des recommandations adaptées, destinées à être incluses dans le cahier des charges de la future maîtrise d'œuvre. Pour atteindre ces objectifs, l'accompagnement du Cerema s'est articulé autour de quatre axes complémentaires :

- Analyse technique : étude des données de température et identification des leviers d'action possibles.

CONTACT

✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Aménager avec la biodiversité
- Aménagement de la voirie et éclairage public

- Démarches participatives : organisation de balades sensibles et d'ateliers de concertation.
- Co-construction : collaboration étroite avec les élus et les techniciens en charge des projets.
- Recommandations : synthèse des analyses et préconisations techniques intégrées aux projets.

A l'issue des 9 mois d'accompagnement, les équipes ont mis en avant l'intérêt d'une approche à la fois expérientielle, sensible et intégrant l'ensemble des thématiques pouvant concourir à améliorer le projet. À La Seyne-sur-Mer, par exemple, une décision initiale visant à ouvrir une nouvelle voie aux voitures dans un espace vert central a été réorientée. Ce projet privilégie désormais les modes de déplacement actifs et la préservation de cet îlot de fraîcheur.

Le rapport d'étude du Cerema a également été intégré au dossier de consultation des entreprises pour la maîtrise d'œuvre, s'appuyant sur des données mesurées et des démarches participatives pour objectiver les enjeux et proposer des solutions durables.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Métropole Toulon Provence Méditerranée

Direction territoriale Méditerranée
Céline BIGI - Cheffe de projet intégrateur
Villes Territoires Intelligents -

celine.bigi@cerema.fr

LE CALENDRIER

Avril 2023 à mars 2024

Frédérique REFFET - Directrice de département - frederique.reffet@cerema.fr
Agathe PUGET